

REFUS de renouvellement titre de sejour pere enfant français

Par pakho5, le 29/01/2017 à 18:25

Bonjour;

j'ai fait une demande de renouvellement de mon titre de séjour vie et famille comme père enfant français . la préfecture rejette cette demande pour motif que je ne m'occupe pas a l'entretien de cet enfant , puisque je ne vie plus avec la maman .donc les preuves que j'ai fournir la préfecture trouve insuffisant. que peut t'il faire? je travail depuis plus de 5ans ,je peut deposer une autre demande? merci

Par amajuris, le 29/01/2017 à 23:39

Bonjour,

La mère de votre enfan français a-t-elle confirmé que vous participiez effectivement à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

Salutations

Par pakho5, le 30/01/2017 à 02:43

Bjr

oui, la mère a fait une attestation que m'occupe a l'entretien de l'enfant. merci

Par amajuris, le 30/01/2017 à 17:10

il faut supposer que les preuves fournies à la préfecture ont été jugées insuffisantes ou douteuses.

impossible d'en dire plus sans connaître le dossier.

vous pouvez consulter ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31969

Par pakho5, le 31/01/2017 à 22:43

est ce que je peut fait une autre demande?